



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez

DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION

Valant règlement de la consultation

Maison du Parc naturel régional Livradois-Forez Aménagement et équipement des espaces d'accueil Mission de maîtrise d'œuvre

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER

Président

Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc

63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 12 décembre 2017.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée passée en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Contexte : La Maison du Parc

Dans le cadre du programme de travaux de rénovation énergétique et de réaménagement de l'accueil de la Maison du Parc, un travail a été engagé pour renforcer la vocation du bâtiment comme espaces mutualisés au service de l'action du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez et de ses partenaires (collectivités locales, réseaux culturels, organismes socio-économiques, ...).

Ce bâtiment abrite les bureaux des services administratifs et logistiques du syndicat mixte du Parc et d'organismes partenaires auxquels sont associés des espaces d'accueil et de réunions.

Suite aux premiers travaux réalisés en 2017, le syndicat mixte souhaite compléter ces aménagements, tant au niveau de la signalétique que de la mise en valeur de ses actions et de celles de ses partenaires.

En 2021-2022, le syndicat mixte prévoit de poursuivre l'aménagement des espaces d'accueil.

Présentation de l'opération d'aménagement et équipement des espaces d'accueil :

Suite aux différentes réunions du groupe de travail constitué en interne à cet effet, deux types de besoins ont été identifiés : améliorer l'accueil du public à la Maison du Parc et rendre plus lisible l'image du Parc naturel régional Livradois-Forez (actions du syndicat mixte du Parc et de ses partenaires, éléments identitaires du territoire).

Les travaux envisagés consistent (cf. schéma programmatique en annexe 1) :

- 1- pour le volet « amélioration de l'accueil du public à la Maison du Parc », à :
 - a. réaliser du mobilier complémentaire et dans l'esprit de l'existant en chêne massif (présentoirs, tables, meubles de rangement, parking vélos, etc),
 - b. mettre en place un système d'accrochage polyvalent (expositions permanente et temporaires),
 - c. réaménager l'espace cuisine de service,
- 2- pour le volet « mise en valeur de l'image du Parc Livradois-Forez (actions du syndicat mixte du Parc et de ses partenaires, éléments identitaires du territoire) » à :
 - a. créer une signalétique homogène (directionnelle, textes de présentation, etc.),
 - b. créer une exposition permanente (contenu et supports d'impression) associant des photos et des textes courts (Cf. Annexe 3: Contribution à la conception de l'exposition dite permanente).

Description de la mission :

La mission comprend les éléments suivants :

- La conception de l'ensemble du mobilier, de la signalétique et de l'exposition permanente.
- L'aide à la consultation des entreprises
- Le suivi du chantier.

Le mandataire ou l'équipe devra regrouper toutes les compétences nécessaires au pilotage de l'opération : tels que graphiste, architecte, architecte d'intérieur, designer, scénographe, etc.

Planning prévisionnel de l'opération :

Missions	Date de livraison	Délai
Conception	Octobre 2021	8 semaines
Consultation des entreprises	Décembre 2021	4 semaines
Choix des entreprises	Janvier 2022	4 semaines
Début des travaux et suivi du chantier	Janvier à mars 2022	6 semaines

Montant prévisionnel des travaux (hors honoraires de la présente mission) : 40 000 € HT - comprenant : réalisation de l'ensemble du mobilier, peinture, modifications électrique et de plomberie si nécessaire, impression et pose de la signalétique, réalisation des photos et impressions, système d'accrochage, ...).

Les contraintes techniques et les exigences environnementales des prestations sont les suivantes :

- Les cloisons périphériques, les parois vitrées, les fenêtres et les portes ne peuvent pas être modifiées.
- Les matériaux utilisés devront justifier de labélisation environnemental (ex : NF environnement, Écolabel européen, bois PEFC, etc) et d'une faible émission de COV avec un étiquetage de classe A+.

Durée de la mission : Le contrat sera conclu jusqu'au 30 juin 2022 à compter de la notification.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

- 1- Compréhension des objectifs, la méthode proposée, planning prévisionnel : 30%
- 2- Les moyens mobilisés et compétences : 30%
- 3- Montant des honoraires (prix) : 40%

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché :

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de factures d'acomptes suivant l'avancement des prestations (selon devis détaillé par mission).

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

- Un premier acompte de 30 % sera versé à la remise de l'avant-projet chiffré sur présentation d'une facture.
- Un deuxième acompte de 30 % sera versé après le choix des entreprises sur présentation d'une facture.
- Le solde de 40 % sera versé à la réception du chantier sur présentation d'une facture.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre au plus tard le vendredi 25 juin 2021 à 12h00 (dernier délai) par mail à l'adresse suivante : achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Visite : la visite du bâtiment est possible sur rendez-vous uniquement aux horaires d'ouverture de la Maison du Parc (prise de rendez-vous par mail à : a.chassaing@parc-livradois-forez.org).

10- Annexes

- ✓ Annexe 1 : Photos intérieures et extérieures,
- ✓ Annexe 2 : Schéma programmatique,
- ✓ Annexe 3 : Contribution à la conception de l'exposition dite permanente en 5 points.

11- Document mis à disposition du bureau d'étude retenu :

- ✓ DOE des travaux de 2001 et 2018 avec plan et coupe en .dwg

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ **Une note synthétique** explicitant la méthode, la compréhension des objectifs et le planning d'intervention (maximum 6 pages)
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif des moyens humains
- ✓ Un devis détaillé par mission
- ✓ Un RIB

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....
Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....
Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez